

Genève met le nez au solaire

MERCREDI 17 OCTOBRE 2012

[Philippe Bach](#) [1]



ÉNERGIE • Le toit de Palexpo abrite 15 000 panneaux photovoltaïques sur une surface de 30 000 m². Il s'agit de la plus grande centrale solaire de Suisse, qui reste encore frileuse en la matière.

Les options de publication

Non

Journaliste:

Philippe Bach

La plus grande centrale solaire photovoltaïque de Suisse est genevoise. Les autorités ont inauguré hier, sur le toit de Palexpo, une installation impressionnante – 15 000 panneaux sur une surface de 30 000 m² – et qui délivre une puissance de 4,2 mégawatts (MW). Soit environ l'équivalent de 1350 ménages genevois. Le tout pèse quelque 561 tonnes. Pour la soutenir, il a fallu renforcer le toit de Palexpo. C'est aussi la fin de dix-sept mois de travaux pour rendre opérationnel ce site qui fait figure de géant: la centrale de l'EPFL ne fait «que» 20 000 m² pour une puissance de 2 MW, et celle du stade de Berne représente une superficie de 12 000 m² avec une puissance de 1,3 MW.

Le projet a été réalisé par une entreprise belge. Et les panneaux sont chinois. «Mais nous avons veillé à ce qu'ils soient certifiés, à savoir que les normes sociales et salariales en usage dans ce domaine soit respectées», précise Isabelle Dupont-Zamperini, porte-parole des Services industriels de Genève (SIG).

Coût de 15 millions

Cette centrale représente un investissement de 15 millions de francs. Et le courant est mis sur le marché à un coût de 33 centimes le kilowattheure (kWh). L'opération est rentable économiquement, puisqu'il s'agit d'un prix garanti par la Confédération (lire ci-dessous).

Avec ces 4,2 MW installés, les SIG sont dans les objectifs de leur planification en matière d'énergie solaire. Les vingt-trois centrales solaires gérées par l'établissement autonome de droit public fournissent une puissance de 20 MW. Et les SIG visent à atteindre les 30 MW à l'horizon 2017, comme l'a relevé hier Alain Peyrot, nouveau président du conseil d'administration de la régie publique. «Mais on est encore loin de l'Allemagne.»

Pour Pierre Maudet, conseiller d'Etat de tutelle des SIG, «il est important de passer à l'acte à tous les niveaux». Et le magistrat d'énumérer les domaines clefs du dossier: le programme Eco-21, qui permet de financer les économies d'énergie, le projet d'un nouveau barrage sur le Rhône à Conflan (sud de Genève) ou encore le projet de forage en grande profondeur.

Bouquet de projets

Le but de ce dernier est de descendre à des profondeurs de 4 km pour trouver des températures dépassant les 100 degrés. Une énergie thermique qui peut ensuite être soit turbinée pour en faire du courant, soit valorisée pour le chauffage. La semaine passée, le Conseil d'Etat a d'ailleurs donné le feu vert à une étude en

la matière.

«Genève a changé de Constitution ce week-end, a rappelé M. Maudet, mais elle a bien conservé sa disposition constitutionnelle antinucléaire adoptée en 1986; le but reste bien de sortir de l'atome.» Et le magistrat de relever que le rapport du Conseil fédéral en matière de politique énergétique mentionne de manière positive le volontarisme genevois. Statistiquement, cela se lit dans le fait que la surface de panneaux solaires par habitant est trois fois supérieure à Genève que pour la moyenne suisse.

L'investissement est assumé par les SIG, Palexpo mettant surtout à disposition sa toiture. Une manière pour le centre de congrès et de foires de jouer la carte du développement durable, comme l'a admis hier Robert Hensler, président de Palexpo. Pas moins de trois événements en lien avec ces enjeux se tiendront à Palexpo ces six prochains mois: un forum sur les cleantechs, un salon sur l'habitat et les énergies, et enfin une rencontre consacrée aux transports en commun. Avoir une telle carte de visite est donc un atout en termes de marketing. |

Article(s) lié(s):

- [Du soleil pour remplacer l'atome](#) [2]

L'immense potentiel des toits à l'étude

Les toits genevois révèlent un capital énergétique encore méconnu. Mais depuis quelques temps, une véritable dynamique s'est installée au bout du lac pour mettre à jour la potentialité photovoltaïque des toitures. Plusieurs aménagements ont été réalisés cette dernière année, si bien que le Service cantonal de l'énergie (Scane) s'attend à voir doubler la production d'électricité solaire, pour atteindre 16 GWh à la fin de l'année, contre 8,5 en 2011. Dans la foulée, un «cadastre solaire»¹ a été mis sur pied au printemps.

Au niveau du canton, un inventaire statistique reste à mettre en place sur la proportion des immeubles «équipables» – en fonction du taux d'ensoleillement, de l'inclinaison, etc. Mais les données cadastrales n'ont pas tardé à susciter l'intérêt des communes, soucieuses d'évaluer leurs possibilités en la matière, notamment dans le cadre de leur planification territoriale.

La Ville d'Onex, par exemple, a talonné la publication des résultats cantonaux, à la suite d'une motion rose-vert déposée en septembre 2011. Celle-ci demandait à la mairie de fournir des données exhaustives sur la question. Au début de ce mois, le Conseil administratif de la commune a rendu une évaluation chiffrée. «Si on installait du photovoltaïque sur tous les bâtiments 'équipables', on arriverait à couvrir 40% des besoins en électricité des ménages onésiens», explique Pierre Olivier, chef du Service des relations communales. Reste qu'agir sur les 976 bâtisses susceptibles d'accueillir des panneaux photovoltaïques coûterait 96 millions de francs aux investisseurs. Pour l'heure, la commune estime qu'un lot de cinquante immeubles est particulièrement favorable à cette technologie, ce qui représenterait tout de même un investissement global de 22,7 millions.

«Il est encore trop tôt pour parler de mise en œuvre», relève la maire d'Onex Ruth Bänziger. La magistrate annonce qu'un plan de communication suivra dans les prochains mois afin de sensibiliser les propriétaires. Car c'est là que le bât blesse: hormis pour les bâtiments publics, la pose de panneaux dépend du bon vouloir des particuliers. Des mécanismes d'incitation existent comme les subventions et les dégrèvements fiscaux. Sur ce point, les communes n'ont que les moyens de mettre en avant la politique cantonale.

Pour les immeubles publics, ce ne sera pas plus facile. La logique s'échelonnera au gré des rénovations. Onex évoque une demi-douzaine de bâtiments à traiter dans les vingt prochaines années. En raison de la lourdeur des investissements, de plus en plus de collectivités seront amenées à privilégier les partenariats public-privé – une société se chargeant d'exploiter les toits et de revendre l'électricité aux SIG ou à Swissgrid. Onex en a profité. «Cela représente un minimum de risque. Pour le moment, il est nécessaire d'aller de l'avant vers la diversification des sources d'énergie», estime Ruth Bänziger.

L'implantation à large échelle de panneaux photovoltaïques sur les surfaces libres du canton se fera donc sur des décennies. Et à un rythme qui ne peut guère dépasser le taux de rénovation actuel du canton (moins de 2% par année), rappelle Olivier Epelly. «Mais nous disposons d'une grande marge, car peu de bâtiments sont équipés. S'il y a un vrai changement culturel à susciter, ces données cadastrales augurent un vrai potentiel d'alternative au fossile, avant que nous arrivions à basculer complètement vers la géothermie profonde.»

PAULINE CANCELA

- 1. <http://ge.ch/geoportail/infoenergie/> [3]
-

Quel prix de rachat?

Le plan financier des SIG pour l'installation de Palexpo permet de produire du courant au prix de 33 centimes le kilowattheure (kWh). En l'occurrence, relève André Hurter, directeur de SIG, cela en fait une opération neutre pour la régie publique, puisque c'est le prix de rachat garanti pour vingt-cinq ans via une aide fédérale versée via Swissgrid (l'opérateur qui transporte le courant). Une subvention intitulée RPC (pour Rachat au prix coûtant). Le projet de Palexpo peut compter sur cette subvention.

Des aides indirectes sont en effet versées aux entreprises ou aux particuliers qui se lancent dans ce genre de projets. Elles sont variables en fonction de la puissance installée. Pour une petite installation – par exemple l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit d'une villa, soit une puissance de moins de 10 kW –, le prix actuel de rachat est de 36,1 centimes le kWh. Il est de 29,4 centimes pour une installation comprise entre 10 et 20 kW et de 21 centimes au-delà.

Reste que ces prix sont régulièrement revus à la baisse par Swissgrid (ce qui explique le prix de rachat relativement élevé obtenu par les SIG, puisque c'est le prix qui avait cours lors de la conclusion du contrat qui fait foi).

En 2013, le RPC devrait passer 36,1 à 33 centimes le kWh pour les particuliers. Ceci en raison d'une décreue du prix des panneaux solaires. Le problème étant que la baisse des subventions est plus rapide que celle des panneaux. A l'arrivée, le temps d'amortissement moyen d'une telle installation augmente. «Il est passé de douze à quatorze ans et, très concrètement, j'ai quelques clients qui ont renoncé à se lancer dans l'opération pour cette raison», estime Pierre Scholl, directeur d'Auto et énergie, une PME active dans le domaine.

«Les SIG s'alignent effectivement sur le RPC fixé par l'opérateur fédéral mais, en même temps, la garantie de rachat porte sur vingt-cinq ans, l'opération reste donc sans risque», explique Isabelle Dupont-Zamperini, porte-parole des SIG. Deuxième précision: à Genève, le rachat est garanti quoi qu'il en soit. En effet, Swissgrid doit refuser du monde, le fonds alimenté par une taxe payée par le consommateur et sur lequel ces aides sont prélevées ne suffit pas.

«Nous demandons simplement que le demandeur s'inscrive à la RPC, mais nous garantissons le rachat au prix défini par Swissgrid indépendamment de savoir si cet organisme entre en matière ou pas», explique MmeDupont-Zamperini. En effet, les SIG ont démarché une clientèle qui est d'accord de payer plus cher que les prix du courant classique. Ceci via les différentes offres dites SIG-Vital. Ce qui a permis de créer un marché pour écouler ces kilowattheures plus chers que la moyenne et, partant, de garantir ces prix de rachat.

PBH

[Genève\(7868\)](#) [4][énergie\(37\)](#) [5][Palexpo\(5\)](#) [6][Photovoltaïque\(3\)](#) [7][Solaire\(4\)](#) [8][Philippe bach\(2002\)](#) [9]

Vous devez être [loggé](#) [10] pour poster des commentaires